

FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS

Nom et prénom de l'enfant :.....

Classe : Date de naissance :.....

Nom et adresse du responsable légal

.....

N° de tél domicile :

Portable mère :

Portable père :

N° de tél travail père :

N° de tél travail mère :

Adresse mail :

Autres noms et téléphones de personnes que vous jugez utiles de nous communiquer:

.....

.....

Date de la dernière vaccination antitétanique:.....

Observations particulières (allergies, traitements....) :

.....

Votre enfant a t'il besoin d'un PAI. OUI NON

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence). Hormis les aménagements prévus dans le cadre du PAI, la scolarité de l'élève se déroule dans les conditions ordinaires.

Le PAI est un document écrit, qui récapitule les aménagements facilitant la scolarité de l'élève. Il concerne tous les lieux d'accueil fréquentés par l'élève dans le cadre de sa scolarité et tous les temps de celle-ci.

Régime particulier à préciser (sans porc):

.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant:

.....

Nous déclarons autoriser le responsable de l'Etablissement ou ses représentants à pratiquer ou faire pratiquer les traitements ou interventions chirurgicales présentant un caractère d'urgence reconnus nécessaires, en cas de maladie ou d'accident.

Fait à, le.....

Signature des parents ou du responsable légal